

Ville du Pouliguen



**Procès-verbal
du Conseil Municipal**

4 juillet 2020

ORDRE du JOUR

L'an deux mil vingt, le quatre juillet à dix heures et trente minutes, s'est assemblé s'est assemblé à la salle Marcel Baudry, 8 rue du Maréchal Joffre, sous la présidence de Monsieur Yves LE LEUCH, doyen d'âge puis de Monsieur Norbert SAMAMA, Maire du POULIGUEN, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 juin 2020.

Etaient présents : M. Norbert SAMAMA, Maire ; Mme Fabienne LE HENO, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Erika ETIENNE, M. Didier BRULÉ, Mme Marion LALOUE, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, M. Frédéric DOUNONT, M. Alain GUICHARD, M. Patrick GUÉGUEN, M. Jean-Loup CHATELLIER, M. Philippe DELAVERGNE, M. Pierre-André LARIVIÈRE, Mme Réjane DOUNONT, Mme Nathalie BODELLE, M. Cyrille CARON, Mme Amélie FRÉCHINIÉ, Mme Armelle SAMZUN, Mme Manon JAOUEN FREDOU, M. Yves LE LEUCH, M. Alain DORÉ, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Christine MAITZNER, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, Mme Valérie GANTHIER, M. Nicolas PALLIER.

Excusés : /

Absents : /

L'assemblée a choisi, en son sein, Mme Manon JAOUEN FREDOU comme secrétaire, fonction qu'elle a accepté

1 – Election du Maire

2 – Détermination du nombre des adjoints

3 – Election des adjoints au Maire

Ouverture de la séance par M. Yves Le Leuch, doyen d'âge à 10 h 30.

M. LE LEUCH : « Mesdames, Messieurs, bonjour. Doyen d'âge de cette assemblée j'ai l'honneur de présider cette élection du Maire du Pouliguen. Je vais donc procéder à l'appel mais pour se faire il nous faut un secrétaire ou une secrétaire de séance. Manon JAOUEN sera la secrétaire de séance. Merci.

Je vais donc procéder à l'appel des membres du Conseil municipal. »

Il procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

M. LE LEUCH : « Je dénombre donc 27 conseillers présents et constate que la condition du quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée par l'article 3 de la loi n°2020-730 est remplie.

27 membres présents pour un effectif légal de 27.

M. LE LEUCH : « J'invite l'ensemble des membres du conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Je vous rappelle qu'en l'application des articles 2122-4 et 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est possible de procéder à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative.

Afin de procéder à l'élection du Maire, le conseil municipal doit désigner des assesseurs.

Il a été convenu qu'il y aurait un assesseur par liste. Donc qui se porte volontaire pour être assesseur ?

Donc les assesseurs vont venir ici au milieu, nous allons mettre l'urne sur la table pour procéder au vote et chacun viendra voter en fonction de la liste de présence. Et bien-sûr les assesseurs dépouilleront les enveloppes avec moi, lorsque l'ensemble des 27 personnes présentes auront voté. Si les assesseurs veulent bien venir. »

Deux assesseurs se portent volontaires : Mme Réjane DOUNONT et M. Bruno de SAINT SALVY

M. LE LEUCH : « Donc je constate que nous avons deux assesseurs. Merci.

Je pose la question effectivement il n'y a pas d'autre candidat que M. Norbert SAMAMA, ici présent qui se porte candidat ? Non, Norbert SAMAMA est donc le seul candidat.

Donc vous avez sur vos tables un bulletin avec la possibilité de mettre le nom de la personne ou des personnes qui se portent candidat pour être Maire du Pouliguen. »

M. Le Leuch appelle chaque conseiller à venir voter et émarger.

Une fois terminé, le président et les deux assesseurs ouvrent l'urne et constate qu'il y a 27 enveloppes et bien 27 émargements. Ils procèdent ensuite au dépouillement.

Votes pour le candidat : 20

Votes blancs : 6

Votes nuls : 1

M. LE LEUCH : « Avec les deux assesseurs le bureau du dépouillement a constaté 1 nuls, 6 blancs et 20 Norbert SAMAMA. Norbert SAMAMA est donc élu Maire du Pouliguen. »

Applaudissement. M. Le Leuch lui remet l'écharpe.
Monsieur SAMAMA fait une allocution.

M. le Maire : « La première des choses, je voudrais remercier le personnel municipal parce que ils se sont fait forts d'organiser ce premier conseil municipal dans des conditions très particulières puisque vous le voyez c'est une organisation très spécifique qui a été faite dans cette période post-Covid et donc je tiens à remercier Mme Chenot, Mme Plumas, je tiens à remercier Mme Laboulais qui était également présente, M. Lamballais et je vais en oublier. Je remercie Laurence dont j'ai oublié le nom et je la prie de bien vouloir m'en excuser. Je remercie aussi tous les autres membres du personnel municipal qui ne sont pas présents mais qui ont participé à cette organisation et qui nous ont permis malgré tout de tenir un conseil municipal en présence du public. Je vous remercie aussi pour votre présence parmi nous,

Alors je vous rassure, je vais essayer de ne pas être trop long. Méfiez-vous parce que quand on le dit en général c'est très long.

Mais d'abord, j'aimerais émettre des remerciements, je suis particulièrement ému d'avoir été élu Maire du Pouliguen, je le suis particulièrement de l'être avec mon équipe, mais tous ensemble nous avons des remerciements à adresser.

D'une part, des remerciements à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance, c'est très important. Et à tous ceux qui nous ont soutenu, à tous ceux qui nous ont aidé dans nos travaux, dans nos réflexions et qui ont participé à notre projet, qui ont participé à notre équipe. Certains d'entre eux sont derrière moi, que ce soit des colistiers ou des gens qui ont participé à nos travaux et je tiens aussi à les remercier. Et c'est important d'adresser tous ces remerciements parce que je pense que c'est non seulement le projet d'une équipe mais c'est le projet qui doit être un projet collectif porté par de nombreux.

Et puis bien entendu, j'aimerais adresser des remerciements très particuliers à ma famille, à ma femme dont je suis extrêmement fier et que je remercie plus que chaleureusement d'avoir toujours été à mes côtés et de l'être toujours. A mes enfants, à qui je fais vivre effectivement un certain nombre de sacrifices et auprès desquels je ne m'excuse jamais assez. Et à mes parents qui me font l'honneur d'être ici aujourd'hui.

Et puis j'ai des remerciements tout particulier à mon équipe pour ce qu'elle emporte d'enthousiasme, de joie, d'investissement. Pour toute sa passion, ses valeurs et son sens de l'intérêt général. Au service d'un projet, d'une vision commune, à cette équipe je lui dis toute ma fierté et ma gratitude.

Bien entendu, de nombreux défis se présentent à nous. Ces défis, nous allons tout mettre en œuvre pour les relever.

Cette équipe va comporter 8 adjoints que nous vous présenterons mais aussi plusieurs délégués et des conseillers municipaux aux attributions spécifiques.

Et je tiens à le souligner dès maintenant parce que c'est le projet d'une équipe entière, je tiens à souligner qu'adjoints, délégués et conseillers municipaux missionnés joueront un rôle tout aussi important dans la mise en œuvre de nos projets avec des délégations de pouvoirs et de signature à la hauteur de leurs missions.

Et la mission prévaut sur la délégation c'est ce qu'il y a de plus important et que nous aurons tous à porter ensemble. Et c'est ensemble que nous avons été élus et c'est ensemble que nous allons travailler au service des Pouliguennaises et des Pouliguennais.

Alors effectivement, dès maintenant, nos priorités vont être de ressouder toutes les forces communales, les élus, le personnel municipal, les acteurs locaux autour d'un objectif qui a été avancé à plusieurs reprises et qui est notre leitmotiv, c'est d'avoir une commune vivante et familiale avec

tout ce qu'elle comporte pour que demain nous soyons heureux non seulement d'avoir été élus mais d'avoir été au bout d'une mission qui est plus qu'importante pour notre commune.

Et puis nos priorités dès maintenant forcément c'est la réussite de la saison, c'est le soutien du tissu économique et associatif, c'est la lutte contre les incivilités, la sécurité et puis c'est la nouvelle intercommunalité qui va se présenter. Il est très clair qu'aujourd'hui il y a des enjeux au niveau de cette intercommunalité, il y aura probablement plusieurs candidats à la présidence de Cap Atlantique. Et il est vrai que le Pouliguen, et dans cette étape et au cours de ces prochains jours, doit trouver sa pleine et entière place au sein de Cap Atlantique.

Et puis vous savez que les sujets sont très nombreux, pour certains il nous faudra certainement plus de temps que pour d'autre. Mais notre détermination et notre volonté resteront intactes.

Nous aurons besoin de toutes et de tous et quand à cela, dès la semaine prochaine, en fonction des disponibilités des uns et des autres nous proposerons aux élus de l'opposition de les rencontrer.

Aux fins d'initier un dialogue constructif qui nous permette d'avancer aussi avec eux dans tous les projets qui concernent notre commune.

Mon souhait est que nous construisions ensemble une démocratie locale vivante, solidaire et dynamique au service de toutes et de tous et puis bien entendu au service du Pouliguen.

Donc en cela je n'aurai qu'un mot pour finir et c'est notre seule dynamique et notre seule animation, Vive le Pouliguen ! Merci. »

Applaudissements.

M. le Maire : « Alors je vais inviter le conseil municipal maintenant à délibérer sur le nombre d'adjoints. »

Lecture est faite de la délibération par M. SAMAMA.

M. le Maire : « Je vais procéder à un vote à mains levées. Quelles sont les personnes qui s'abstiennent ? 5 abstentions. Quelles sont les personnes qui votent contre ? Et quelles sont les personnes qui votent pour ? Donc $27 - 5 = 22$. Merci.

Je vous rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. Je vais proposer aux candidats à la fonction d'adjoint de me déposer une liste, s'il vous plaît. Merci.

Donc Mme Fabienne LE HENO m'a proposé cette liste des candidats à la fonction d'adjoint.

Je vais me permettre de les lire :

Fabienne LE HENO, première adjointe

Hervé HOGOMMAT, deuxième adjoint

Erika ETIENNE, troisième adjointe

Didier BRULE, quatrième adjoint

Marion LALOUE, cinquième adjointe

Raphaël THIOLLIER, sixième adjoint

Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, septième adjointe

Frédéric DOUNONT, huitième adjoint.

Je me permets de vous demander s'il y a une autre liste d'adjoints qui souhaite être présentée. Je vais demander si c'est possible à M. LE LEUCH, Mme DOUNONT et M. de SAINT SALVY de recomposer le bureau de vote, puisque nous allons procéder de la même manière avec la deuxième enveloppe. »

M. LE LEUCH : « Donc M. le Maire, 7 bulletins blancs, 20 listes complètes. »

M. le Maire : « Je considère donc que, sont proclamés adjoints, la liste qui vous a été présentée. Et à ce titre je voudrais proposer au doyen des adjoints, si je puis me permettre, à M. Hervé HOGOMMAT s'il veut bien nous dire juste quelques mots. »

M. HOGOMMAT : « Oui Norbert, volontiers. Donc je remercie évidemment le public venu assister à ce premier conseil municipal pour l'installation du conseil, tous les élus présents ici aujourd'hui, le personnel municipal qui a préparé ce premier conseil municipal.

Je félicite bien sûr Norbert pour sa nomination de Maire. Notre nouveau Maire qui sera évidemment le Maire de tous les Pouliguennais. Je remercie également les membres de notre groupe et ceux qui ont participé à la réalisation de notre programme. Je remercie bien sûr aussi Norbert pour les 6 années passées à ses côtés dans l'opposition avec deux autres membres M. CHATELLIER et Mme BLUM qui n'est pas là aujourd'hui. Deux autres membres qui ont pu apprécier je dirais la grande connaissance des dossiers de Norbert, son opiniâtreté et sa capacité de travail. Et je confie tant en Norbert qu'en ses colistiers élus et non élus pour mener à bien le programme que nous avons défendu devant les Pouliguennais. Evidemment un gros travail nous attend, il ne nous reste plus qu'à nous retrousser les manches. Je vous remercie. »

Applaudissements.

M. le Maire : « Alors je vais me permettre de vous lire la charte prévue à l'article 1111-1-1 du CGCT et qui est une charte de l' élu local et qui sera communiqué à chaque élu de ce conseil municipal. Je vais donc vous lire cette charte dans sa synthèse. »

Lecture de la charte.

M. le Maire : « Je vous ai lu cette charte de l' élu local, ce conseil municipal va prendre fin. J'aurais juste un dernier mot. Tout d'abord, je remercie Hervé pour ses mots qui sont parfaitement dans la continuité de la campagne que nous avons réalisée. C'est-à-dire une campagne qui était une belle campagne. Je remercie les autres candidats. Je les remercie parce qu'ils ont aussi à leur manière et particulièrement Mme Valérie GANTHIER œuvré pour la commune du Pouliguen pendant de nombreuses années, plus de 12 ans, en tant qu'adjointe. Donc je ne peux que féliciter toutes ces personnes et je pourrais citer aussi bien sûr M. PALLIER qui est à ses côtés, mais de l'autre opposition je suis persuadé que vous avez assuré d'autres mandats comme M. LE LEUCH. Lorsque vous vous consacrez de cette manière à la commune c'est toujours un choix que vous faites au prix de votre vie privée mais vous le faites pour les autres, pour l'intérêt général et le bien-être de la collectivité. Et puis c'est une belle campagne que nous avons menée pleine de dignité et portée par des valeurs et je souhaite qu'à ce titre, durant cette mandature nous continuons à porter avec pugnacité ces valeurs et puis aussi, se donner tous les moyens pour réussir. Donc je crois fondamentalement en vous tous, j'espère que vous vous donnerez les moyens et qu'on se donnera tous les moyens pour aller jusqu'au bout de notre rêve pour le Pouliguen.

Il y avait des valeurs que nous avons tout particulièrement développées pendant cette campagne c'était la proximité et je souhaite que nous souhaitions et que nous continuions à être une équipe de proximité. Une équipe de proximité qui va porter peut-être un changement de gouvernance. Et puis surtout, à initier quelque chose, qui est la participation citoyenne, et qui sera porté par Fabienne LE HENO ma première adjointe que je remercie pour avoir accepté ce poste de première adjointe.

Voilà je la remercie comme je remercie tous les autres adjoints mais comme je remercierais du fond du cœur aussi tous les autres délégués que l'on va nommer dans les prochains jours. »

M. DORÉ : « Merci Monsieur le Maire. Simplement on n'est pas là dans la polémique, on est là pour travailler. Mais une petite question purement administrative, sur votre liste vous avez 20 élus, nous avons constaté une liste dimanche dernier et il apparaît aujourd'hui une liste légèrement différente. »

M. le Maire : « Alors je vais vous répondre de manière extrêmement simple M. DORÉ. Oui nous avons des colistiers qui à la suite aussi d'une période particulièrement compliquée, post COVID, de crise sanitaire, ont souhaité pour le coup se désister pour diverses raisons, il y a effectivement des élus qui se sont désistés dans beaucoup de localités. Il y a eu un texte particulier par l'Etat à ce titre pour examiner la procédure de désistement suite à cette très longue période de campagne et de crise sanitaire.

Voilà, j'espère avoir répondu à votre question mais la raison est toute simple et puis surtout j'aimerais clore ce conseil municipal. »

Mme GANTHIER : « Je peux prendre la parole ? »

M. le Maire : « Bien-sûr, pardon excusez-moi, je n'avais pas vu Mme GANTHIER que vous demandiez la parole. »

Mme GANTHIER : « Oui je voudrais remercier mes colistiers de la liste « Le Pouliguen Authentique » présents aujourd'hui dans cette salle, vous dire que Nicolas et moi nous serons une opposition constructive, responsable et vigilante. Et je souhaite à chacune d'entre vous et à chacun d'entre vous de vivre ces six années de conseiller municipal du Pouliguen avec bonheur et avec passion. Merci. »

Applaudissements.

M. le Maire : « Alors c'est parfait comme ça Mme GANTHIER vous m'accordez le mot de la fin et bien nous allons donc clore ce conseil municipal en espérant vivre ces six années avec vous, avec vous tous, avec la population, avec les Pouliguennaises et les Pouliguennais avec bonheur et passion. »

Applaudissements.

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 11 h 30.

Le Maire,

Norbert SAMANHA

